



NOTRE-DAME-DE-LOURDES  
 SAINTE-FAMILLE — SAINT-SACREMENT  
 SAINTE-BERNADETTE — SAINT-CLÉMENT

## Combien donner à la quête ?

Chaque année, à même époque, des mains se tendent pour recevoir votre don... Cette phrase s'applique à tout moment de notre existence tant nous sommes usés par des sollicitations multiples. Chacun a ses «bonnes œuvres» auxquelles il donne de son temps, de son argent, de son savoir faire... parce qu'il sait «où cela va», il sait «à quoi cela sert». Et puis, chacun doit faire face au sein d'une famille ou d'un foyer, aux désirs des uns et aux besoins des autres, besoins liés à l'école, à la santé, à la pratique sportive ou culturelle sans oublier les impondérables incompressibles de l'entretien et de l'utilisation du lieu d'habitation. C'est dans ce contexte si brièvement décrit mais qui rejoint chacun de nous que « tombe » la quête diocésaine. Pourquoi cette quête ? Des richesses du Vatican au trésor des Templiers, l'Eglise ne dispose-t-elle pas d'un magot ? légendes qui alimentent brèves de comptoir et conversations de table. Or, qu'en est-il réellement ? Les ressources de l'Eglise sont de trois types :

- ♦ La quête du dimanche est généralement destinée au fonctionnement de la paroisse. (chauffage, assurances, chants, musique...) Aujourd'hui, il s'agit avant tout de garantir la sécurité des personnes, et l'ouverture des lieux au public. Les églises comme les maisons d'accueil sont soumises à des contrôles de sécurité. Même dans la maison du Bon Dieu, il s'agit de ne pas tenter le diable. Un conseil : pourquoi ne pas donner deux euros et y ajouter un euro par membre de la famille présent à la messe ? A titre comparatif, en moyenne, une place de cinéma, ce sont 7 euros. L'essentiel est de participer à la hauteur de ses moyens. Au rythme d'une fois par mois, les quêtes du week-end sont impérees. Cela signifie qu'elles ne sont pas destinées à la paroisse où est célébré l'office mais qu'elles sont reversées à une caisse nationale ou diocésaine. Par exemple, celle de la Pentecôte est destinée aux séminaires et celle du 17 juin aux mouvements d'Action Catholique du diocèse. Ne les confondons avec les quêtes réalisées à la sortie de l'église, sur la voie publique ou avec les enveloppes du CCFD par exemple. Proportionnellement à la diminution du nombre d'offices dans les paroisses, cette ressource chute.

- ♦ Une fois par an, nous sommes invités à donner à la quête diocésaine. Comme les dons faits aux paroisses, ils peuvent donner lieu à une exonération fiscale de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable. Cette quête en Moselle ne sert pas à rémunérer les prêtres et les diacres (payés par l'Etat), mais elle est destinée à financer les actions du diocèse et à subventionner des initiatives pastorales des mouvements et de paroisses. Un conseil : participez donc à cette quête.

- ♦ Enfin, il existe les offrandes versées à l'occasion des baptêmes, mariages et enterrements. A titre indicatif, un montant forfaitaire est indiqué. Généralement, en Moselle, le prêtre ou le diacre qui préside un mariage ou des obsèques perçoit une indemnité de 12 euros. Par ailleurs, même si les prêtres en Moselle sont payés, saviez-vous qu'ils participent par solidarité, à la vie des prêtres d'autres diocèses de France en alimentant une caisse d'entraide et qu'ils payent également des impôts ? Un conseil : un bon moyen de calculer une offrande pour un mariage est de se demander combien on dépense pour un convive.

Il ne s'agit pas de s'interroger s'il faut ou non donner à la quête diocésaine. C'est un faux débat. «Etre fidèle», ce n'est pas répéter les actions du passé mais oser proposer l'Evangile avec les moyens d'aujourd'hui : oser une soirée «provoc» pour promouvoir les vocations et surtout faire entendre l'appel du Christ à aller vers autrui avec un cœur qui aime, oser être présent au chevet des malades, oser rencontre les prisonniers, oser accompagner les personnes en deuil ou vers le baptême, oser donner un enseignement aux enfants...Cependant, que leur dire ? comment faire ? Pour répondre à ces questions, des temps de partage et de formation sont proposés et organisés. Si l'Evangile est une source jaillissante, il n'est pas interdit de la canaliser afin qu'elle irrigue efficacement la société dans laquelle nous vivons.

Certes, bien souvent je rencontre des bénévoles qui ne sont pas avarés de leur temps et de leur savoir faire, mais l'Eglise se propose de les fédérer, de communier et d'œuvrer tous dans le même sens, celui de l'annonce d'une bonne nouvelle qui les pousse agir. Le chrétien a en effet un cœur qui voit.

Si question il y a, c'est celle du « combien donner »... Cette quête diocésaine a pour objectif de donner une visibilité et une voix aux chrétiens de Moselle, de pérenniser leurs efforts auprès des personnes fragilisées et d'exprimer notre solidarité au niveau local. Alors merci à ceux qui soutiennent déjà les chrétiens engagés au niveau diocésain et permettez-moi de paraphraser un slogan publicitaire récent : «il n'y a pas de petit don lorsque l'on est des milliers à le faire».

# LES CÉLÉBRATIONS

## SAMEDI 14 AVRIL

**18 h 30 Notre-Dame-de-Lourdes**

Georges et Mathilde NOËL  
Michèle HUMBERT et Georgette WALTHER  
Charles BREGLER

## DIMANCHE 15 AVRIL

**9 h 30 Lorry-lès-Metz**

**11 h Saint-Sacrement**

M<sup>me</sup> EHR  
François L'HORSET  
Paulette DENIS (1<sup>er</sup> anniversaire)  
Lucie FREYERMUTH (1<sup>er</sup> anniversaire)  
Antonia BOLLET  
Anne GNIADY

**Baptêmes :** Noa WOLFF, Paul FIORE  
Alexis KEMPFER

## SAMEDI 21 AVRIL

**18 h 30 Notre-Dame-de-Lourdes**

Marie JAGER et Gilbert DARDAR  
Alain NIMESKERN (décédé le 3 avril)  
Charles BREGLER

## DIMANCHE 22 AVRIL

**9 h 30 Lorry-lès-Metz**

**11 h La Sainte-Famille  
(kilomètres Soleil)**

12 h baptême de Moëlys VALIN-JOSEPH

### Messes en semaine :

Mardi, 18 h 30 : église Saint-Clément de Lorry  
Mercredi, 18 h 30 : église Notre-Dame-de-Lourdes  
Vendredi, 18 h 30 : église du Saint-Sacrement  
(adoration à 18 heures)

### Le Journal de la quête diocésaine

En lien avec l'éditorial de ce jour, vous trouverez dans les églises le *Journal de la quête diocésaine* qui vous exposera les projets et les dépenses liées à ceux-ci pour l'année à venir.

Merci par avance pour votre générosité à soutenir les initiatives des acteurs de l'Eglise.

### Groupe lecture de l'Évangile

**Mercredi 18 avril, à 14 h 30.**

Partage sur le passage lu le dimanche suivant :  
Jean 21, 1-19.

Contact : Yvette Espesson, tél. 03.87.30.28.32.

### L'équipe de visiteurs du Service évangélique des malades (S.E.M.)

se réunira ce **mardi 17 avril, à 20 heures**,  
au presbytère du Saint-Sacrement.

Elle reste ouverte à toute personne souhaitant se mettre au service des membres de notre communauté et la rendre présente auprès des personnes ne pouvant plus sortir de chez elles.

Si vous voulez donner un peu de votre temps pour des visites d'amitié, si vous souhaitez être visité ou vous renseigner, faites-vous connaître : soit en vous adressant aux permanences téléphoniques des presbytères de notre communauté, soit à la responsable S.E.M., au 03.87.30.06.29.

L'équipe du S.E.M. est à votre service.

**Yves Guénard** sera à Metz le **jeudi 19 avril, à 20 h 30**, aux Récollets (colline Sainte-Croix).

Une rencontre et le témoignage d'un homme qui, en dépit d'une enfance meurtrie et d'une jeunesse difficile, est parvenu à être « plus fort que la haine ». Passé par toutes les institutions possibles (asiles psychiatriques, maisons de correction) mais également après treize ans à la rue, sa soif de vengeance le conduit à devenir boxeur avant de faire des rencontres qui ont changé sa vie. Aujourd'hui, « tagueur d'espérance », dans un langage direct, il nous partagera son combat pour accompagner les « cœurs chiffonnés ».

Un rendez-vous à ne pas manquer.

### Pour aider la recherche médicale en ophtalmologie et la lutte contre les maladies de la vue,

les chorales paroissiales de Devant-les-Ponts, le Chœur d'Hommes Lorrain et la Clé des Chants de Corny organisent un **concert le dimanche 22 avril, à 15 heures**, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes.

Venez nombreux les soutenir et les encourager.

**Pour contacter les prêtres :** Gilles FUND et Thierry MIN (03.87.32.31.24)  
**les diacres :** Jean-Pierre BUZY (03.87.32.02.87) et Salvatore Liacy (03.87.33.20.67)

#### Recueil des informations :

- presbytère du Saint-Sacrement, 22, rue Nicolas-Jung (par écrit)
- presbytère Notre-Dame-de-Lourdes, 17, rue de Tortue, téléphone 03.87.30.26.14

#### Permanence :

- presbytère du Saint-Sacrement, le samedi de 14 à 17 heures, téléphone 03.87.32.31.24

**Site de la Communauté des Ponts :** <http://communautedesponts.free.fr>